



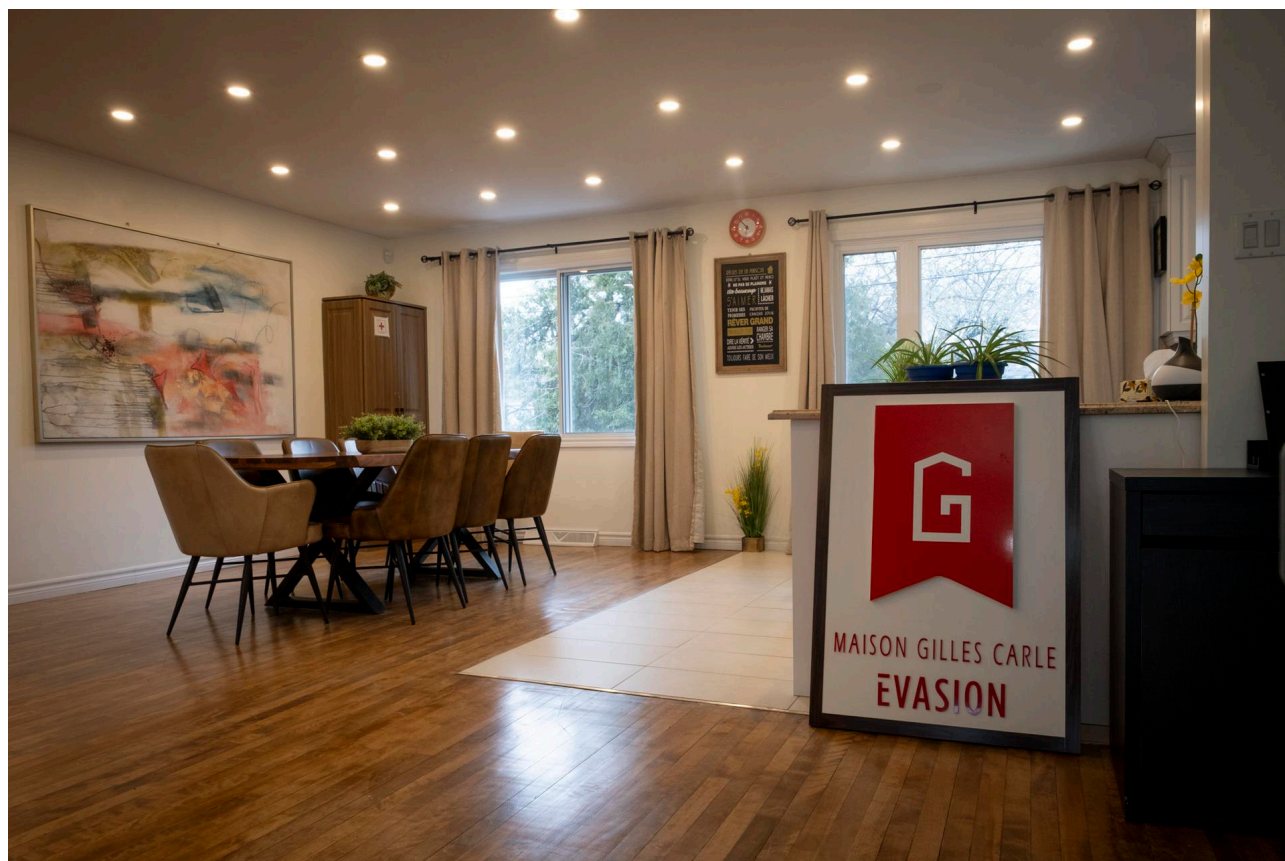
Fondation Maison Gilles-Carle

Réouverture de la Maison Gilles-Carle Évasion

Montréal, le 16 juin 2026. — La ministre de la Santé et ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Sonia Bélanger, annonce la réouverture de la Maison Gilles-Carle Évasion, marquant une étape importante dans l'amélioration de l'offre de répit destinée aux personnes proches aidantes.

Cette réouverture est rendue possible grâce au travail réalisé au cours des dernières années afin de consolider le réseau des Maisons Gilles-Carle. Le gouvernement du Québec a notamment procédé à un rehaussement significatif du financement, qui atteint maintenant près de 79 409 \$ par place, en plus d'apporter des ajustements pour mieux refléter la réalité des services de répit et soutenir les activités offertes. Dans ce contexte, le financement de la Maison Gilles-Carle Évasion est confirmé.

Située à Dollard-des-Ormeaux, la Maison Gilles-Carle Évasion offre huit places de répit hors domicile avec nuitée, accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Elle propose une gamme complète de services, incluant du répit-hébergement temporaire, de la halte-répit, du soutien psychosocial, de la stimulation cognitive ainsi qu'un accompagnement adapté aux personnes en perte d'autonomie, notamment celles vivant avec des troubles neurocognitifs, des enjeux de santé mentale ou une déficience intellectuelle.



Citation :

« La réouverture de la Maison Gilles-Carle Évasion est une excellente nouvelle pour les personnes proches aidantes de la région de Montréal. Ces maisons offrent un répit essentiel, dans un environnement humain, sécuritaire et respectueux, à celles et ceux qui donnent énormément pour prendre soin d'un proche. Notre gouvernement a posé des gestes concrets pour assurer la pérennité de ce modèle unique. Aujourd'hui, nous sommes fiers de voir ce service revenir, au bénéfice des personnes aidantes et aidées. »

Sonia Bélanger, ministre de la Santé et ministre responsable des Aînés et des Proches aidants



Faits saillants :

Les Maisons Gilles-Carle accueillent des personnes de tous âges et de toutes conditions de santé, sans discrimination de provenance ou de diagnostic. Les services offerts comprennent du répit avec hébergement pouvant aller de quelques jours à plusieurs semaines, ainsi que du soutien psychosocial aux familles.

Le financement des Maisons Gilles-Carle a été ajusté afin de mieux tenir compte de la réalité du répit, notamment en étant dissocié des taux d'occupation.

Un financement de démarrage est prévu pour soutenir l'ouverture de nouvelles maisons et favoriser l'accès à ces services dans plusieurs régions du Québec.

Rappelons que les services de répit hors domicile avec nuitées constituent un levier important pour prévenir l'épuisement des personnes proches aidantes et soutenir le maintien à domicile.



Source :

Catherine Barbeau
Directrice des communications et des relations médias
Cabinet de la ministre de la Santé,
ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Tél. : 514 554-4170

Faire un don

Restons en contact



Fondation Maison Gilles-Carle, 1518, rue St-Jacques, Saint-Bruno, Québec, Canada, J3V 6K6

Vous recevez cette communication parce que vous vous êtes inscrit à .

Voir dans mon navigateur

Me désabonner